



**Présents** : Anne JOUIS ; Denis LANDFRIED ; Stéphanie GOHIER ; Jérôme DEHONDT ; Rachel BEUCHER ;  
Jennifer SEMET

---

## 1-Etat d'avancement pôle de vie sociale

Une étude préalable à la maîtrise d'ouvrage a débuté fin février pour une durée de 3 mois. L'objectif est de réaliser une réflexion sur les aménagements du site et de prendre des décisions sur la programmation du bâtiment et des extérieurs. Les axes réfléchis sont : la compacité possible avec l'aménagement sur la moitié du bâtiment en double hauteur. Les objectifs environnementaux, techniques, acoustiques, bioclimatiques, de structure de bâtiment et de l'économie de la construction font partie des diagnostics élaborés afin de faire des choix sur les scénarios d'aménagements possibles.

La réflexion sur les usages est à affiner pour finaliser l'étude sur les usages de l'espace de la salle convivialité et sur le besoin ou non d'une agora. Le 3-ème comité technique aura lieu le 9 mai et présentera une synthèse du scénario d'aménagement côté nord du site, en double étage avec différentes options de réhabilitation du bâtiment.

Le planning prévisionnel des différentes étapes du montage de Tiers-lieu pour 2023 est :

- 3 ème comité technique 9 mai à 18H
- Visites de 2 tiers-lieux avec les porteurs de projets, date à l'étude : samedi 13 mai
- Conseil privée Tiers-lieux : Mardi 6 juin à 18h30
- Vote Conseil municipal délibération Travaux Tiers-lieux et subvention : Mardi 20 juin 18h30
- Evènementiel Tiers-lieu, Date à l'étude : Mi-septembre

Nouvelle rencontre avec les porteurs de projet prévue le mardi 4 avril à la suite du comité technique. Il leur sera présenté les pistes d'aménagement. D'autres sujets sont proposés : une visite de tiers-lieu. Il est à définir à combien de personnes, cette visite peut être ouverte afin de pouvoir inviter des conseillers municipaux et techniciens. Un temps d'organisation spécifiquement dédié à cette date est à caler avec les porteurs de projets.

## 2- Rencontre citoyennes

Les balades citoyennes de quartier se renouvellent en 2023. Cette nouvelle édition invite les citoyens à échanger avec les élus sur plusieurs thèmes afin d'améliorer la vie des citoyens et des acteurs sur la commune.

La démarche permet d'informer sur les grands projets à venir et d'apporter des éléments de réponse aux habitants.

Les rendez-vous à venir :

Balade de quartier à Gouis sur le thème de la culture en présence d'Angélique Adjointe à la Communication, le Tourisme et la Culture. Rendez-vous le mardi 16 mai à 18h devant l'église de Gouis.

Café citoyen sur les actions sociales et les orientations sur ce secteur en présence de Virginie Vieron, adjointe aux Affaires Sociales, à la Vie Scolaire et l'Intergénération. Rendez-vous le mardi 20 juin à 18h à la salle Joël Baudouin.

Un rendez-vous de concertation supplémentaire dédié au tiers-lieu est à prévoir en septembre, il pourra se dérouler au sein du rendez-vous évènementiel prévu le 15 septembre au soir.



### 3- Montage Budget Participatif

Afin de mettre en œuvre le budget participatif, il convient de réfléchir aux modalités de mise en place sur lesquels il convient de statuer pour cadrer les objectifs du BP.

Pour entamer la réflexion, différents sujets ont été étudiés.

Le montant de l'enveloppe alloué. Une réflexion a été menée en comparaison à d'autres territoires qui allouent une somme allant de 30 000 euros à 100 000 euros. Il a été convenu de permettre aux projets citoyens d'émerger grâce à ce dispositif dans la mesure de 100 000 euros maximum.

Pour le cadrage plusieurs axes ont été étudiés :

- Composition du jury : il sera composé d'agents municipaux, d'élus et de citoyens. La composition tripartite avec un ratio égal. Un nombre de personnes maximal est délimité (proposition de 9 personnes). Pour le mode d'entrée, appel à candidatures ou tirage au sort à définir. Un exemple de composition regroupe un élu délégué à la participation citoyenne, 4 élus référents de quartier, 7 habitants tirés au sort, 3 représentants des services municipaux soit 17 personnes.
- Types de projets ciblés : l'exemple du BP d'Angers a été donné car un nombre minimum de 5 projets « verts » sont à élire sur un total de 10 projets. Sur les secteurs majeurs à Beaufort en Anjou, il y a la santé, solidarité, éducation, jeunesse, culture, sport, propreté urbaine, production énergie, espace vert, biodiversité... Pour Durtal, il avait été annoncé auparavant que beaucoup d'actions avait été émise lors des concertations citoyennes du projet de territoire de Durtal. Ce budget participatif pourrait soutenir des projets souhaités par les citoyens qui ne sont pas encore réalisés et portés par la municipalité. Les secteurs du budget participatif seront ceux fléchés dans le projet de territoire. Cela ne pourra concerner que des projets d'investissement. La question de valoriser l'un des 5 axes du projet de territoire n'a pas été retenue. Par contre la question a été posée d'avoir des projets destinés aux différents secteurs. Dans le règlement, il devrait apparaître un équilibre entre les axes énoncés pour éviter d'avoir tous les projets déposer sur le même axe.
- Une étude faisabilité sera faite pour valider l'éligibilité des projets au regard du règlement qui sera rédigé, des délais d'exécution...L'étude de faisabilité se fait en interne pour fournir pour chaque projet, les critères de recevabilité (financier, délais ect..). Une étape sera mise dans le circuit de validation comme il existe pour le projet de tiers-lieu pour que les élus puissent émettre un avis sur la recevabilité des projets. Cela passera en premier lieu par la commission ACS afin d'évaluer si le projet déposé est recevable (exemple sur un projet déposé à Beaufort en Anjou avec un projet de crèche de Noël invalide au regard des valeurs républicaines). Puis, il sera fait une étude de faisabilité et un arbitrage jury. Avant d'être soumis au vote des citoyens.
- Modalité de vote : guichet physique et plateforme en ligne sont possibles pour les votes. Des animations de médiation sont nécessaires pour accompagner les porteurs de projet potentiels à déposer leurs projets au moment du vote pour informer les citoyens des projets déposés et du dispositif du budget participatif. Cela peut se dérouler pendant les manifestations de la ville ou sur les places publiques lors de marchés ou autres. La question d'une plateforme en ligne a été évoquée. Le projet de territoire a permis de joindre plus de 300 foyers. Sur la plateforme e-collectivité, un des modules permet d'avoir une plateforme gratuite. Une vigilance est à apporter sur la présence dans l'espace public pour permettre la participation citoyenne. Les sites peuvent être multipliés : à super u, à la mairie, dans les écoles.
- Attention à la sélection des projets en accord avec les calendriers de dépôt de subvention.
- La communication est réfléchié dans son retroplanning, ses moyens de communications avec Laurent Blin au regard du retroplanning cf fichier annexe.
- Mettre lors du forum un stand, kakémono ou guichet pour inviter les personnes à déposer un projet et s'intéresser au budget participatif.
- Un règlement est à rédiger et à présenter au conseil municipal pour délibération le 20 juin 2023.



Compte rendu  
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté  
du mardi 21 mars 2023 à 18H30

#### 4- Questions diverses

Forum des associations et Comice : Il a été validé le fait de mutualiser ces 2 évènements qui se retrouvent à la même date. Le forum rejoindra le Comice, route de Daumeray. En cas d'intempéries, nous maintenons la réservation de la salle Camille Claudel en dernière intention.

Une première réunion avec le COMICE a eu lieu pour valider la base de travail (Exposition d'animaux, Concours de labours, anciens tracteurs et jeunes agriculteurs, Vide grenier gratuit, Exposants professionnels, Marché de producteurs...)

Nous adapterons l'animation du FORUM en conséquence. Nous attendons un 2e rendez-vous pour valider les points techniques et animations.

Chaque année, la municipalité offre 2 repas gratuits aux associations participantes afin de partager le repas du midi entre l'installation par les associations et le forum. Nous verrons avec le COMICE pour nous greffer sur leur offre de traiteur et ainsi partager un repas tous ensemble.

Un plan de circulation et une mise en sécurité de l'ensemble du site sera nécessaire.